



Association Internationale  
pour la Formation, la Recherche  
et l'Intervention Sociale

## 6<sup>e</sup> congrès international du 7 au 10 juillet 2015 à l'ISSSP, Porto, Portugal

**MULTIPLICATION  
DES PRÉCARITÉS :  
QUELLES INTERVENTIONS  
SOCIALES ?**



Information & inscription sur [aifris.eu](http://aifris.eu)

# LE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE EST L'UN DES PILIERS DU SYSTÈME D'ALIMENTATION SCOLAIRE

*Réalisé par*

**Boudhina Saida,  
Travailleuse sociale conseillère  
saidaboudhina@gmail.com**



## Question à entamer

- 1. Présentation de la stratégie de pérennisation d'alimentation scolaire**
- 2. Quel est le rôle de la communauté dans la mise en œuvre de cette stratégie?**
- 3. Quel est le rôle du travailleur social dans la promotion de cette stratégie et la consolidation du développement communautaire?.**
- 4. Quels sont les résultats attendus?**

# introduction

- **Après la révolution tunisienne (janvier 2011).**
- **Tous les acteurs gouvernementaux et de la société civile sont entrain de concevoir et de mettre en œuvre un ensemble de réformes sur le plan politique, économique et sociale qui visent la réduction des gaps enregistrés au niveau du revenu des ménages et la lutte contre la pauvreté, l'impulsion de l'emploi et l'amélioration des prestations de l'éducation et de la santé.**

**Dans ce cadre une réflexion profonde est menée sur le thème de l'inclusion scolaire et la réforme du système de l'éducation en Tunisie, qui adopte une logique d'innovation et d'empowerment basée sur :**

- la contribution de toutes les instances tunisiennes pour la réalisation de cet appréciable défi,**
- la création de nouvelles formes de partenariat entre citoyens et pouvoirs publics ,**
- la responsabilisation et la participation active et exclusive des populations vulnérables,**
- les efforts d'appui et renforcement déployés par les autres pays et les organismes internationaux et régionaux.**

## **LA CONSTITUTION DE LA TUNISIE 2014**

**(adoptée le 26 janvier 2014 et promulguée le 10 février de la même année)**

- **Les citoyens et les citoyennes, sont égaux en droits et devoirs. Ils sont égaux devant la loi sans discrimination aucune.**
- **L'État garantit aux citoyens les libertés et les droits individuels et collectifs. Il leur assure les conditions d'une vie décente.(Ar 21)**
- **L'enseignement est impératif, jusqu'à l'âge de seize ans.**
- **L'État garantit le droit à un enseignement public et gratuit dans tous ses cycles et veille à fournir les moyens nécessaires pour réaliser la qualité de l'enseignement, de l'éducation.(Ar 39)**
- **La santé est un droit pour chaque être humain.**
- **L'État garantit la prévention et les soins sanitaires à tout citoyen et fournit les moyens nécessaires pour garantir la sécurité et la qualité des services de santé.(Ar 38)**



# Contexte National Tunisien



**deux lignes stratégiques constantes  
dans la politique sociale tunisienne**

**la lutte contre la  
pauvreté et la  
diminution des  
précarités régionales**

**la lutte contre  
l'échec scolaire  
et la  
déscolarisation**

## **Quelques données sur l'état de lieu de la scolarisation ( cycle primaire)**

- **La population scolaire du cycle primaire est estimée à un million d'enfants environ.**
- **Le Gouvernement a alloué 14,9 pour cent de son budget total à l'éducation pour l'année scolaire 2011/2012.**
- **Les taux de scolarisation sont assez élevés: le taux net de scolarisation (TNS) est de 98 % pour un taux brut de scolarisation (TBS) de 107 %.**
- **Les abandons scolaires sont passés de 13 % en 1999 à 6 % en 2010 mais sont concentrés chez les filles de 12 à 13 ans et dans les zones rurales.**
- **Pendant l'année scolaire 2013/2014, environ 240 000 élèves des écoles primaires ont reçu des repas quotidiens à l'école, sur un total de plus d'un million d'enfants, soit une couverture de 24 %.**
- **Il convient de noter que des repas froids sont servis dans 60 % des écoles en 2013/2014.**



Le ministère de l'Éducation est conscient de l'importance indéniable de l'alimentation scolaire comme un moyen d'améliorer l'accès à l'école, les taux de rétention et l'apprentissage.

- Il y a des efforts déployés dans cadre:
- **En 1993, Le démarrage du projet d'alimentation scolaire avec le PAM et Il s'étale sur 5 ans, Il a touché 13 régions.**
- **En 2002 , Le démarrage du programme d'alimentation scolaire national gérer par le ministère de l'éducation, et constitue l'un des mandats de la législation de réforme de l'éducation de 2002.**
- **En 2013, la signature d' une nouvelle convention d'assistance technique avec le PAM qui vise à accompagner le Gouvernement et appuyer les efforts faits par le Ministère de l'éducation pour améliorer la qualité et la viabilité de ce programme de l'an 2002.**

## **la stratégie nationale d'alimentation scolaire ( en bref).**

- **En 2013, le ministère de l'éducation tunisienne A développé une stratégie nationale d'alimentation scolaire (avec l'assistance du PAM.).**

**La stratégie vise dans sa globalité l'inclusion scolaire et sociale, ce qui permettra de:**

- **Toucher tous les enfants dans les écoles primaires du pays de manière cohérente et tout au long de l'année scolaire avec des repas nutritifs de haute qualité.**
- **Contribuer à améliorer le taux de fréquentation et d'assiduité réduire le risque d'abandon, en particulier dans les zones rurales.**

- **Améliorer l'accès à la scolarisation des enfants dans les ménages les plus démunis,**
- **Réduire les abandons - principalement en raison de la distance entre les écoles et les maisons d'enfants - et d'accroître l'attention des enfants en atténuant la faim immédiate.**
- **Promouvoir une alimentation scolaire reliant les petits agriculteurs en Tunisie avec les écoles.**
- **Permettre un rapport protidique plus satisfaisant quantitativement et qualitativement dans la relation alimentaire de l'élève.**

## **État de lieu du rôle de la communauté dans la promotion de la cantine scolaire**

- **Il existe des efforts déployés et des textes politiques pour la participation des communautés –décret n°5183 de novembre 2013,**
- **Toutefois, il y a une différence entre les lois et les politiques pour la participation communautaire et la réalité dans les écoles,**
- **Une faible participation effective des parents,**
- **La communauté participe d'une façon: bénévole, sporadique, occasionnelle.**

## **Les contraintes qui affrontent la participation de la communauté et la société civile dans la cantine scolaire**

- **Manque de culture de participation civile,**
- **Prudence de l'établissement scolaire vis-à-vis des interventions des associations (risque de politisation des actions),**
- **Rigidité des lois qui organisent la participation de la société civile dans le milieu scolaire,**
- **Le manque de participation effective des parents,**
- **Absence quasi totale de la participation des associations dans le milieu scolaire et notamment dans l'octroi de l'alimentation scolaire.**

## Pertinence du rôle de TS

**Dans ce cadre le rôle du travailleur social est primordial et nécessaire pour promouvoir la participation des populations locales et la société civile dans le processus de pérennisation du système d'alimentation scolaire en tant que :**

- **professionnel spécialisé dans le développement communautaire,**
- **agent de changement des mentalités et des idiologies,**
- **médiateur entre l'école et la société civile,**
- **animateur communautaire,**
- **Facilitateur...**

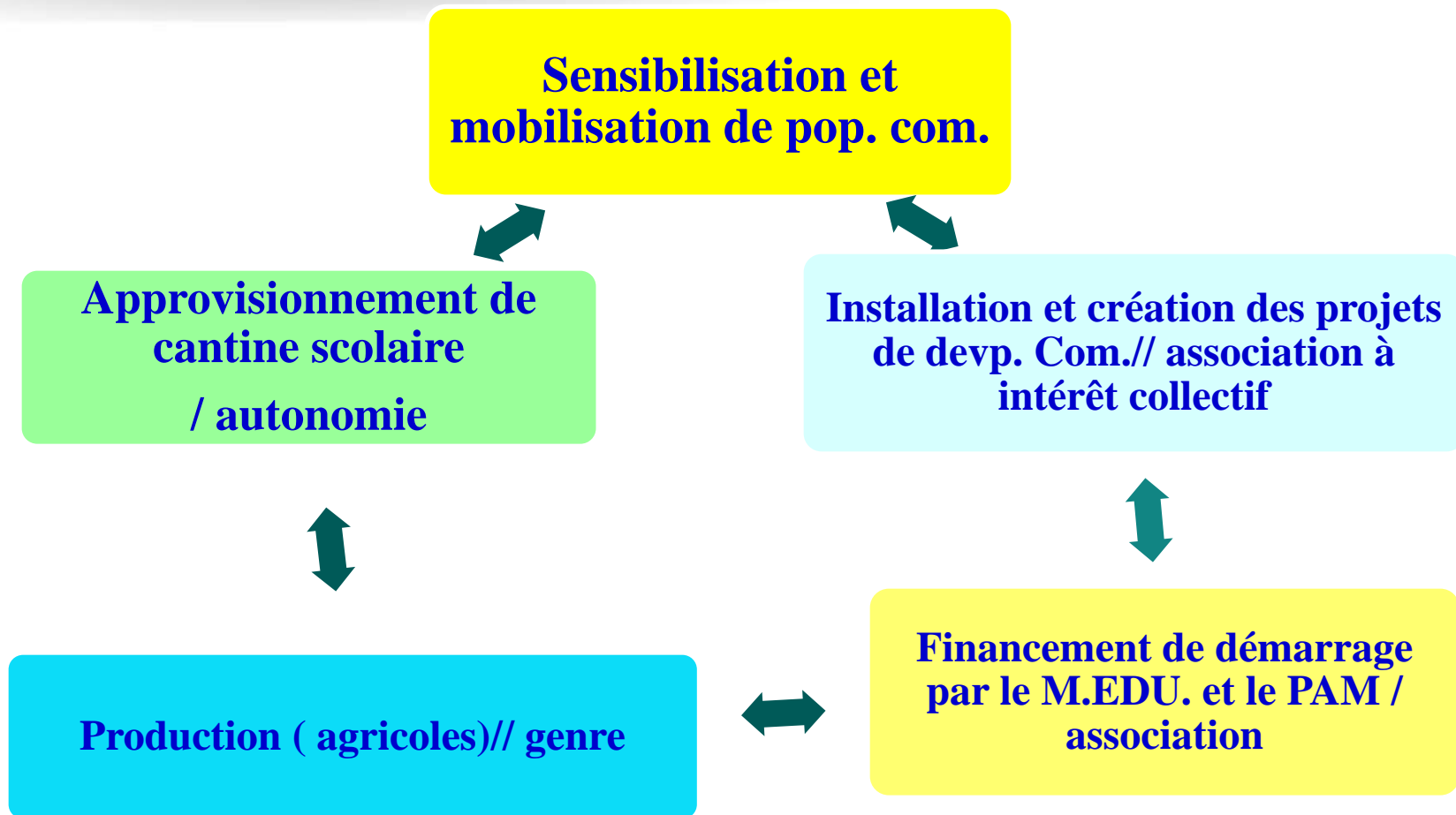
**École cible par l'intervention de développement communautaire pour l'émancipation de la cantine scolaire**



**Les écoles qui seront ciblées sont celles qui ont des espaces non exploités et qui se situent dans des zones rurales**



# Démarche à suivre par le TS pour émanciper la stratégie de cantines scolaires et le développement local.



## **Phase de sensibilisation, mobilisation et préparation des populations communautaires et la société civile**

**Pour atteindre les buts de la stratégie d'alimentation scolaire le TS doit:**

- **appliquer une approche participative,**
- **mobiliser la population locale pour promouvoir la stratégie de cantine scolaire,**
- **Clarifier la relation causale entre le développement local centré sur la cantine scolaire et la prévention de décrochage et échec scolaire,**
- **Instaurer un dialogue entre les services techniques /populations locales, fondé sur la participation et le partenariat.**

- **concilier entre l'école et la communauté et rétablir une relation de confiance (école amie de l'élève et de son environnement),**
- **Organiser la population communautaire et Créer une association à intérêt collectif et répartir les tâches,**
- **Choisir les femmes qui vont s'occuper de la préparation de l'alimentation scolaire,**
- **Promouvoir le rôle des femmes dans l'alimentation scolaire et la production locale.**

**Phase de mise en place et gestion de projet de  
développement collectif pour l'émancipation de la cantine  
scolaire**



- **Préparation pour la mise en place de projet :**
- **Instauration de projet commun entre le ministère de l'éducation et les organismes non gouvernementaux et les associations dans le cadre du décret n° 5183 du 18 novembre 2013 relatif au « financement public des associations »,**
- **formation et assistance technique avant et après le commencement du cycle de production,**
- **Exécution de projet de développement local au sein des écoles là où il y a un espace libre ou bien avec les agriculteurs du voisinage de l'école,**
- **Installation du matériel de production à usage collectif (couveuse , clapier, culture légumineuse, arboriculture, céréaliculture , production du pain...).**

**Financement du projet:** par le M.EDU., OG, ONG et PAM suite a un contrat programme.



### **Cycle de production:**

- les producteurs assurent des produits diversifiés et nutritifs pour les élèves,
- l'école achète une part des produits des producteurs de sa localité,
- les mamans participent dans la préparation des repas pour les élèves,
- L'association à intérêt collectif assure la propreté du lieu de projet , la maintenance du matériel et la continuité de la cantine scolaire.

## **Contribution du projet de développement à l'alimentation scolaire:**

- **Répartition des produits et des bénéfices,**
- **La cantine scolaire est assurée sans rupture durant l'année scolaire par les productions des projets montés dans la zone /école ou bien en faisant un échange avec d'autres régions pour garantir la diversification et l'équilibre alimentaire des portions distribués aux élèves,**
- **Par exemple de répartition des bénéfices (60 % pour la cantine, 30% pour la pop et 10% pour la caisse de développement de l'école).**



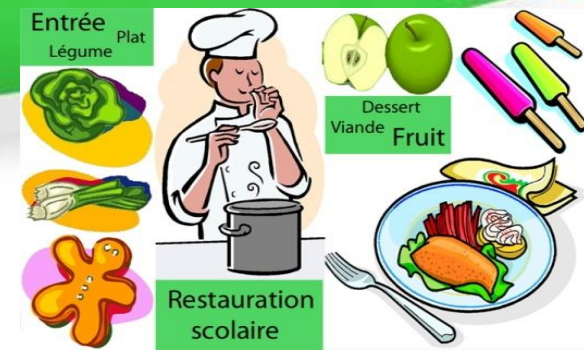
## Mesures d'accompagnement et de suivi de projet de développement collectif pour l'émancipation de la cantine scolaire

- **Des mesures institutionnelles devraient être prises parallèlement aux activités productives telle que:**
- **Créer une cellule multidisciplinaire des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux d'accompagnement, de suivi et d'évaluation de ces projets,**
- **Conditionner l'octroi des aides sociales par le taux d'inclusion et l'assiduité scolaire des élèves des parents nécessiteux,**
- **Actualisation des lois, délimitation des rôles de chacun des intervenants,**
- **Assurer une formation adéquate aux chefs des cuisines des cantines scolaires,**
- **Publication des guides sur la nutrition et les menus,**
- **Assurer un calendrier de visite de contrôle d'hygiène, santé, nutrition.**

- **mesures institutionnelles**

- **Faciliter l'écoulement des produits par des conventions avec les grandes surfaces,**
- **Assurer des formations spécialisées pour les producteurs pour améliorer leurs rendements,**
- **Accompagnement technique et financier pour assurer la continuité des projets et la cantine scolaire,**
- **Développer le savoir faire paysan au profit de l'alimentation scolaire,**
- **Créer un réseau d'associations locales actives pour la promotion des cantines scolaires,**
- **Promouvoir l'égalité des sexes d'une manière implicite en tant qu'objectif transversal.**

## Quelques résultats attendus



- Au niveau de l'élève
- Renforcer le sentiment d'appartenance des bénéficiaires à l'école, et mieux enraciner les élèves dans leur environnement,
- améliorer l'apprentissage scolaire et le développement nutritionnel de l'enfant,
- Accroître l'accès des élèves à l'école,
- Améliorer l'état sanitaire et nutritionnel des élèves,
- Faire profiter les élèves de ces projets pour les travaux dirigés et surtout ceux des sciences expérimentales.

## Quelques résultats attendus

- **Au niveau de l'école**
- **Création d'un climat de confiance entre les enseignants et les parents,**
- **suivi régulier et quotidien des élèves de la part des parents surtout,**
- **amélioration du taux de réussite dans l'établissement,**
- **Valorisation du projet éducatif des élèves de nouveau,**
- **l'école devient productive (amélioration des ressources financières ),**
- **pérennisation de l'alimentation scolaire en Tunisie,**
- **promotion d'une alimentation équilibrée (éducation),**
- **favoriser les liens entre l'alimentation scolaire et la production agricole locale,**
- **La conciliation entre l'école et son entourage.**

## Quelques résultats attendus

- **Au niveau de la population communautaire**
- **Prouver le rôle primordial des produits locaux dans la pérennisation d'une alimentation scolaire équilibrée,**
- **Création d'un climat local plus économique ,**
- **Diminution du taux de chômage et progrès des activités régénératrices de revenu, diminution du taux de pauvreté,**
- **Émancipation d'une culture d'alimentation adéquate,**
- **Réduire la dépendance aux produits externes,**
- **Valoriser les produits locaux et apporter une valeur ajoutée,**
- **Participer implicitement dans la réussite du projet scolaire,**
- **intensifier les relations sociales.**

## Accompagnement, suivi et évaluation

- **Des activités d'accompagnement sont proposées au niveau de l'école, y compris les modèles d'approvisionnement alternatifs et la préparation des repas et la distribution,**
- **l'attention devrait être accordée au coût de ces activités, afin de s'assurer que la mise à l'échelle soit possible**
- **un comité multisectoriel devrait être créé pour piloter et suivre la mise en œuvre de la stratégie de pérennisation.**
- **Ce comité pourrait ne pas être un comité de pilotage du projet, mais un comité multisectoriel institutionnalisé sur les cantines scolaires. Il devrait être ouvert à la société civile et au secteur privé qui sont mobilisés.**

## **Finalité de cette intervention communautaire**

- **Favoriser la participation de la communauté dans la réussite du cursus scolaire des élèves et la participation de l'école au développement de la communauté,**
- **Garantir la durabilité et la pérennisation de l'alimentation scolaire dans le cycle de développement local, qui donne lieu à un renforcement de lien entre l'alimentation scolaire et la production locale.**



- **Finalité de cette intervention communautaire**

- **Instaurer une approche multisectorielle et renforcer les synergies entre les secteurs de l'éducation, la santé, l'agriculture et la promotion sociale,**
- **Contribuer à la lutte contre la déscolarisation des enfants qui est un problème social d'une gravité incontestable,**
- **Renforcer le développement humain et social.**

*Merci pour votre attention*

